

Commission Technique Régionale Des Hauts-de-France

Formation des initiateurs **Organisation des Stages Régionaux Initiateur (S.R.I.)**



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS**
+33 (0)4 91 33 99 31 - ffessm.fr

Technique

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Date d'examen :
Comité :

Validité permanente

Initiateur
Directeur de bassin

Table des matières

OBJECTIFS	3
RÈGLES D'ORGANISATION	4
LIEU D'ORGANISATION DU STAGE	4
MEMBRES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	4
Organisateur	4
Directeur de stage	4
Les moniteurs	5
Les stagiaires Tuteur de Stage Initiateur.....	5
ENCADREMENT DES STAGIAIRES	5
CONTENU DU STAGE.....	6
SUIVI DES STAGIAIRES	6
ANNEXES	7
Annexe 1 - Liste des sujets module d'enseignement pratique	8
Caractéristiques des sujets d'épreuves de pédagogie pratique	8
Liste des sujets de l'épreuve de pédagogie pratique (V1.0_2024)	9
Annexe 2 - Evaluation et suivi du module « pédagogie pratique ».....	12
Annexe 3 - Liste des sujets module organisation de l'activité	14
Caractéristiques des sujets d'épreuve de pédagogie organisationnelle et de sécurité.....	14
Liste des sujets de l'épreuve de pédagogie organisationnelle Type DP	15
Liste des sujets de l'épreuve de pédagogie organisationnelle Type Formateur.....	19
Annexe 4 - Evaluation et suivi du module « pédagogie organisationnelle »	22
Annexe 5 - Gestion actuelle des frais d'organisation	25
SUIVI DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT	26

OBJECTIFS

La formation des cadres est une ressource vitale pour les clubs et l'activité de la plongée.

La formation des Initiateurs est la première étape du monitorat et procure les compétences fondamentales de formateurs.

Ces compétences acquises au cours de la formation initiateur seront essentielles pour faciliter l'évolution E1, E2, E3, E4.

Un groupe de travail (panel des CTD des Hauts de France et de formateurs) a souligné la nécessité de répondre mieux aux besoins des clubs et aux attentes des stagiaires. Il est notamment prépondérant de fédérer les atouts de qualité de la formation existant dans la région afin qu'ils bénéficient mieux à la motivation des stagiaires et à l'attrait de la formation. Le stage régional initiateur (SRI) est une des mesures proposées à cet effet.

Il s'agit d'un « stage pédagogique en situation » tel que défini au Manuel de Formation Technique (MFT), et il s'adresse donc aux stagiaires qui ont préalablement suivi le stage initial, qu'ils soient en début ou en cours formation, ou proche de l'examen.

Il s'agit également d'un "stage régional". Il est complémentaire au travail de formation mené par les tuteurs, et a vocation à favoriser le partage des pratiques, à fédérer les tuteurs des différents départements autour de méthodes similaires.

Les Stages Régionaux Initiateur (S.R.I.) offrent :

- La possibilité aux **stagiaires** d'enrichir leurs connaissances et pratiques d'enseignement de la plongée en rencontrant un équipe pédagogique élargie à tous les départements de la région ;
- L'occasion aux **tuteurs** de formation (MF1 TSI et MF2) de partager des pratiques pédagogiques et de profiter d'atouts de qualité de la formation de chacun des tuteurs ;
- Un terrain d'expérience pour les **TSI** stagiaires qui peuvent profiter de l'expérience des tuteurs qui les accompagnent durant le stage, d'une part, et de la diversité des profils de stagiaires initiateur, d'autre part.

RÈGLES D'ORGANISATION

L'organisation d'un Stage Régional « Initiateurs » relève de la Commission Technique Régionale (CTR) qui peut la déléguer à un Comité Départemental.

La Commission Technique Régionale recommande que les Stages Régionaux Initiateur soient l'occasion d'une participation associée : des tuteurs accompagnés de stagiaires de leur département.

Les dates des stages sont intégrées au calendrier régional prévisionnel des activités de la CTR (<https://ffessm-ctr-hdf.fr/index.php/fr/>) établi en juin de la saison S-1.

Les comités départementaux qui désirent participer à cette dynamique en organisant un Stage Régional « Initiateurs » en informe la CTR avant l'élaboration du calendrier prévisionnel établi en juin de la saison S-1.

Au-delà de ce délai, la demande auprès de la CTR nécessite un délai d'au moins 2 mois avant la date prévisionnelle de stage, quel qu'en soit le lieu.

LIEU D'ORGANISATION DU STAGE

Le stage peut être organisé dans les lieux suivants :

- Piscine
- Fosse de plongée
- Milieu naturel adapté
- Salle de cours pour la pédagogie organisationnelle

MEMBRES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Organisateur

L'organisateur du stage est au minimum un Moniteur Fédéral 1er degré titulaire de la qualification Tuteur de Stage Initiateur. Il est membre de la structure organisatrice.

L'organisateur du stage assiste le directeur du stage durant le SRI.

Il a la charge de l'organisation et de la mise en place des ateliers pédagogiques.

Le directeur de stage peut cumuler sa fonction avec celle d'organisateur.

Directeur de stage

A la demande de l'organisateur, le président de la CTR désigne le directeur de stage parmi les instructeurs régionaux, voire parmi les MF2 de la région.

Le directeur de stage veille aux intérêts pédagogiques des stagiaires et favorise les bonnes pratiques des tuteurs de formations présents. Le directeur de stage veille également au bon déroulement du stage et s'assure de la cohérence pédagogique des ateliers mis en place.

Les moniteurs

L'équipe pédagogique comporte au moins un MF2 et/ou BEES2 ou DEJEPS (E4), ou DESJEPS licenciés à la FFESSM.

Les MF1 ou MF1 associé de la FFESSM, ou BEES1 ou DE-JEPS licencié à la FFESSM et titulaire de la qualification Tuteur de Stage Initiateur (TSI) sont intégrés à l'équipe pédagogique du stage.

Les stagiaires Tuteur de Stage Initiateur

Les stagiaires Tuteur de Stage Initiateur peuvent participer à ce stage afin de réaliser la séance piscine ou milieu naturel sous la direction d'un E4-MF2 qui leur permettra de valider en partie la compétence « Animer un atelier pédagogique ».

ENCADREMENT DES STAGIAIRES

La Commission Technique Régionale recommande que chaque moniteur encadre 2 à 3 stagiaires au maximum afin d'effectuer un maximum de retours pédagogiques aux stagiaires.

En cas de présence de stagiaires TSI, le nombre devra être cohérent par rapport aux nombres de E4-MF2 présents pour permettre un accompagnement efficace des TSI stagiaires et des stagiaires initiateurs.

CONTENU DU STAGE

Le contenu du stage doit à minima permettre aux stagiaires de travailler le « Module d'enseignement pratique » et le « module d'organisation de l'activité ».

Le « module d'enseignement » est mis en pratique en piscine ou dans un milieu naturel adapté.

Les ateliers ont pour objectif de développer les compétences des stagiaires (concevoir et réaliser la communication, le briefing, la progression, la création des éducatifs, l'usage d'outils pédagogiques, évaluer, débriefing, etc.). Les sujets font appel aux gestes techniques (mise à l'eau, palmage, VDM, utilisation du gilet, ... Etc.) qui permettront au stagiaire de développer la (les) compétence(s) attendue(s).

Pour les ateliers « module d'organisation de l'activité », les stagiaires doivent pouvoir choisir de travailler « organiser et sécuriser l'activité » ou « organiser un cursus de formation » afin de garder une continuité dans les stages en situation des stagiaires.

Une fois la liste des participants établie, il est recommandé de se mettre en contact avec le tuteur de chaque stagiaire afin de connaître les besoins des stagiaires.

La Commission Technique Régionale recommande qu'en amont du stage, l'organisateur du stage, le directeur de stage et l'équipe pédagogique conviennent du planning de la journée, des besoins des stagiaires (compétences, types d'apprentissage (initiation, perfectionnement, évaluation, remédiation ...), du contenu des ateliers et des documents utilisés (objectifs, sujets, critères d'évaluation, ...).

Le tuteur de chaque stagiaire peut être convié à la réunion d'organisation (s'il ne fait pas déjà partie de l'équipe pédagogique) afin de l'informer du contenu du stage.

SUIVI DES STAGIAIRES

Une évaluation détaillée des ateliers doit être formalisée et partagée avec chaque stagiaire. Le stagiaire pourra ainsi apprécier son niveau de compétences et décider avec son tuteur des formations à mener.

L'équipe pédagogique complètera les fiches de suivi après chaque atelier et les remettra aux stagiaires :

- Pour le « module d'enseignement pratique », Annexe 2 « Evaluation et suivi module pratique »
- Pour les « modules d'organisation de l'activité », Annexe 4 « Evaluation et suivi module organisation »

Ces fiches permettent d'avoir une évaluation de chaque sujet travaillé et de donner une évaluation immédiate.

Le livret pédagogique des stagiaires doit également être complété.

ANNEXES

- Annexe 1 - Liste des sujets « Module d'enseignement pratique »
- Annexe 2 - Fiche « Evaluation et suivi module pratique »
- Annexe 3 - Liste des sujets « module d'organisation de l'activité »
- Annexe 4 - Fiche « Evaluation et suivi module organisation »
- Annexe 5 - Gestion des frais d'organisation

Annexe 1 - Liste des sujets module d'enseignement pratique

Caractéristiques des sujets d'épreuves de pédagogie pratique

Le sujet doit **permettre** au stagiaire de présenter :

- Un objectif de formation pour la séance
- Le positionnement de la séance dans le cursus de formation
- Une progression sur 2 à 3 situations d'apprentissage dont 1 au moins doit être réalisée en immersion avec scaphandre
- La prise en compte des facteurs de sécurité
- La mise en place, à l'initiative du jury, d'une situation appelant un correctif
- Une situation d'évaluation

Les sujets **s'appliquent** à des formations N1, PE12, PA12, PE20 pour des adultes et peuvent concerner la première séance du thème concerné ou une séance autre que la première du thème concerné.

Les sujets de remédiation (l'élève a des difficulté à ...) ne sont pas l'objet des sujets d'examen (trop ouverts pour le stagiaire et le jury) mais sont utiles en formation.

Retour d'expérience : Les sujets ayant posés problèmes lors d'un examen sont signalés à la CTR (secretariat.ctr@ffessm-hdf.fr) par le délégué CTR.

Liste des sujets de l'épreuve de pédagogie pratique (V1.0_2024)

1	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « technique d'immersion »
2	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « technique d'immersion »
3	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « l'utilisation des palmes en plongée »
4	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « l'utilisation des palmes en plongée »
5	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « lâcher et reprise d'embout en plongée »
6	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « lâcher et reprise d'embout en plongée »
7	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « technique de mise à l'eau »
8	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « technique de mise à l'eau »

9	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « maintenir un niveau d'immersion »
10	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « maintenir un niveau d'immersion »
11	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « utilisation du gilet de stabilisation »
12	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « utilisation du gilet de stabilisation »
13	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « le vidage du masque en plongée »
14	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « le vidage du masque en plongée »
15	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « réagir à une panne d'air en plongée »
16	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « réagir à une panne d'air en plongée »
17	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « remontée en expiration contrôlée »

18	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « le poumon ballast en plongée »
19	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « le poumon ballast en plongée »
20	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « maîtriser la vitesse de remontée »
21	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « maîtriser la vitesse de remontée »
22	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge un élève adulte préparant le niveau 1 pour une 1e séance d'apprentissage sur le thème « réagir à un équipier en difficulté »
23	En tant que moniteur initiateur, prenez en charge la progression d'un élève adulte préparant le niveau 1 pour la 2e séance d'apprentissage sur le thème « réagir à un équipier en difficulté »

Annexe 2 - Evaluation et suivi du module « pédagogie pratique »

Enseignement pratique entre 0 et 6 mètres et théorie associée

Moniteur :

Date :

Stagiaire :

Sujet

	Thèmes et commentaires	Evaluation
Concevoir	Positionnement de la séance dans la séquence et le programme de formation	
	<i>Commentaires :</i>	S A M I
	Objectif de la séance	
	<i>Commentaires :</i>	S A M I
	Choix pédagogiques (présentation au jury : justif, moment dans la formation, prérequis, maîtrise des gestes à enseigner, sécurité adaptée)	
	<i>Commentaires :</i>	S A M I
Réaliser	Positionnement de la séance dans la séquence et le programme de formation	
	<i>Commentaires :</i>	S A M I
	Déroulement cohérent / logique de la séance	
	<i>Commentaires :</i>	S A M I
	Moyens pédagogiques (démonstration, éducatifs, correctifs, outils pédagogiques, ...)	
	<i>Commentaires :</i>	S A M I
	Progression pédagogique dans la séance (difficultés croissantes, effet « poupées russes »)	
	<i>Commentaires :</i>	S A M I

Réaliser	Mise en œuvre de correctifs dans la séance (<i>bord ou surf, en immersion, au débrief</i>)	
	Commentaires :	S A M I
	Animation (<i>adaptation au public, rythme/timing de la séance ...</i>)	
	Commentaires :	S A M I
	Sécurité (<i>« présence » du moniteur ; orga sécuritaire, sécurité au bord/surface/immersion/sortie...</i>)	
Evaluer	Commentaires :	S A M I
	Évaluation (<i>initial, vérif prérequis, situation et critères réalisation/évaluation, ...</i>)	
	Commentaires :	S A M I

Commentaires :

- S** : Satisfaisant (pas, ou peu de conseil à apporter)
A : Acceptable (certains aspects ne sont pas abordés ; des conseils/de l'expérience sont encore nécessaires)
M : Moyen (manque de structure et/ou d'analyse ; il faut guider le stagiaire pour qu'il prenne conscience)
I : Insuffisant (non traité ; hors sujet ; contraire au rôle du moniteur)

Note : Vous pouvez indiquer « NT » ou « Non Traité » dans la partie « Commentaires » si le sujet n'a pas permis de travailler le thème

Annexe 3 - Liste des sujets module organisation de l'activité

Caractéristiques des sujets d'épreuve de pédagogie organisationnelle et de sécurité

Deux types de sujets sont proposés dans lesquels le candidat agit soit en tant que directeur de plongée (DP), soit en tant que formateur.

La liste des sujets retenus pour un examen compte un **nombre égal** de chacun des types de sujets.

I. Caractéristiques des sujets type DP

Le sujet doit **comporter** les contraintes d'organisation suivantes :

- Une composante réglementaire à prendre en compte
- Impliquer au moins 2 publics différents (enfants, ado, adultes, seniors, ...)
- Impliquer au moins 3 groupes de niveaux différents (du baptême au N4)
- Une gestion du matériel à prendre en compte
- Des éléments de sécurité à prendre en compte

II. Caractéristiques des sujets type formateur

Le sujet doit **permettre** au stagiaire de présenter

- Un cursus de formation pour tout sur 3 à 4 séances
- Une progression portant sur 2 thèmes simultanés d'apprentissage
- Une organisation pour réaliser le cursus (encadrement, matériel, milieu, sécurité, ...)

Les sujets types formateur **s'appliquent** à des formations N1, PE12, PA12, PE20 pour un ou des adultes (le groupe d'adultes est alors homogène).

Retour d'expérience : Les sujets (DP et formateur) ayant posés problèmes lors d'un examen sont signalés à la CTR (secretariat.ctr@ffessm-hdf.fr) par le délégué CTR.

Liste des sujets de l'épreuve de pédagogie organisationnelle Type DP

Version V1.0_2024

1	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance de formation de plongeurs : - Baptême pour une maman et sa fille (13 ans) - 4 personnes adultes en formation N1, 6 en formation N2, et 3 en formation N3 - La pratique de la plongée libre pour des 2 jeunes adultes en formation niveau 4 La séance a lieu dans une piscine de 50 mètres dont la profondeur uniforme sur toute la longueur du bassin est de 2,80 mètres. Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
2	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé de faire le point, avant le début de la séance piscine, de l'organisation au plan administratif ainsi que des ressources humaines (répartition des enseignants) et des ressources matérielles (collectives et individuelles). L'enseignement dispensé propose la plongée Jeunes (8 à 14 ans), l'entraînement à la nage en libre et à l'apnée pour les plongeurs préparant les niveaux 3 et 4, la technique bouteille depuis les baptêmes jusqu'aux formations niveau 2. La séance a lieu dans une piscine de 50 mètres dont la profondeur maximum est de 3,5 mètres. Présentez au jury votre démarche au plan administratif, votre modèle d'organisation avant une séance type, es critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
3	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance se composant de : - 5 baptêmes (2 parents et 3 enfants de 14, 16 et 17 ans) - 3 élèves préparant le N1 - 6 élèves préparant le N2 - 5 élèves préparant le N4 souhaitant s'entraîner au palmage La séance a lieu dans une piscine de 50m (profondeur 1,40/5m).

	Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
4	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance se composant de : - 2 baptêmes (2 enfants de 10 et 14 ans) - 5 élèves préparant le N1 qui doivent travailler le vidage de masque - 3 élèves préparant le N2 - 4 plongeurs seniors N3 (entraînement et maintien de la condition physique) La séance a lieu dans une piscine de 50m (profondeur 1,80m-3m). Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
5	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance se composant de : - 3 baptêmes (adultes) - 4 prépa N1 (ados) - 3 prépa N2 - 4 prépa N4 (jeunes adultes sportifs) souhaitant s'entraîner au palmage L'encadrement disponible, vous compris, est : 2 E1, et 2 E2 La séance a lieu dans une piscine de 25m (5 couloirs ; profondeur 1,40m-3m). Proposez une organisation pour cette séance en piscine en détaillant les moyens humains, matériels, et sécuritaires ainsi que vos choix pédagogiques. Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
6	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance sans scaphandre pour : - 5 prépa N1 (ados) - 7 prépa N2 (adultes) - 3 prépa N4 souhaitant nager (adultes) L'encadrement disponible, vous compris, est : 1 E1, et 1 E2. La séance a lieu dans une piscine de 25m (5 couloirs ; profondeur 1,40m-3m).

	Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
7	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance se composant de : - 3 Baptêmes adultes - 4 ados en formation N1 - 4 adultes en formation N2 - 8 adultes en formation N3 et N4 qui ont besoin d'un entraînement nage L'encadrement disponible, vous compris, est : un moniteur pour chacun des groupes de préparation N1, N2, N3, N4 et un E1. La séance de 2 heures a lieu dans une piscine de 25m (5 couloirs ; profondeur 1,40m-3m). Vous disposez de 12 blocs, 12 gilets et 12 détendeurs avec octopus. Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
8	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance se composant de 5 groupes : - 6 adultes en formation niveau 1 - 4 plongeurs (12 ans) en formation niveau 1 - 6 adultes en formation niveau 2 - 6 adultes niveau 3 voulant nager L'encadrement disponible, vous compris, est : 1 E3, 3 E2, 2 E1. La séance a lieu dans une piscine de 50 m, 8 couloirs, profondeur 1,40m-4,50m. Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
9	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance ludique pour : - 4 ados en fin de formation N1 - 5 adultes en fin de formation N2 - 2 seniors N3 L'encadrement disponible, vous compris, est : 1 E2, 1 E1. La séance a lieu dans une piscine de 25 m, 5 couloirs, profondeur 1,40m-3m. Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.

10	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance se composant de : - 8 plongeurs adultes en formation niveau 1 - 10 plongeurs (6 adultes et 4 ados) en formation niveau 2 - 4 plongeurs qui s'entraînent à l'apnée - Un baptême adulte à faire L'encadrement disponible, vous compris, est : 2 E2, 2 E1, 1 N4. La séance a lieu dans une piscine de 25 m, 5 couloirs, profondeur 1,40m-3m. Le matériel est en nombre suffisant pour la séance que vous organisez. Vous disposez d'une salle de cours dans les locaux de la piscine. Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.
11	Vous êtes moniteur initiateur, nommé directeur de plongée, chargé d'organiser une séance se composant de : - 4 ados en fin de formation N1 - 6 adultes en début de formation N1 - 4 plongeurs adultes N2 - 4 baptêmes (2 adultes et 2 enfants) L'encadrement, vous compris, est composé de : 4 E1, 1 E2. La séance a lieu dans une piscine de 50m, 8 couloirs, profondeur 1,40/4,5m). Présentez au jury votre organisation, les critères dont vous tenez compte pour mettre en place cette organisation et les choix pédagogiques que vous envisagez.

Liste des sujets de l'épreuve de pédagogie organisationnelle Type Formateur

Version V1.0_2024

1	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'une élève adulte qui a déjà fait un baptême en mer. Avant une prochaine plongée en milieu naturel envisagée dans le cadre de sa préparation au niveau 1, il faudrait que l'élève soit en mesure de : - S'immerger - Faire un vidage de masque Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
2	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'un nouveau plongeur adulte qui avait commencé une formation de niveau N1 dans son ancien club et souhaite désormais finir son brevet. Les séances permettront, au final, de valider les compétences : - S'équilibrer - Evoluer en sécurité : techniques d'intervention en relais Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
3	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'une personne qui a dû interrompre sa formation de niveau N1. Après une séance consacrée à faire le point sur ses acquis, vous convenez avec votre élève des compétences suivantes à développer : - S'équilibrer - Evoluer en sécurité : Application des procédures mise en oeuvres par le GP Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.

4	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'une personne qui a commencé une formation de niveau N1. Après une séance consacrée à faire le point sur ses acquis, vous convenez avec votre élève des compétences suivantes à développer : - Retourner en surface : l'élève ne parvient pas à maîtriser la vitesse de remontée - S'équilibrer : l'élève ne maîtrise pas le « poumon-ballast » Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
5	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'une personne qui a commencé une formation de niveau N1. Après une séance consacrée à faire le point sur ses acquis, vous convenez avec votre élève des compétences suivantes à développer : - S'immerger : technique du canard - Retourner en surface : Maîtrise de la vitesse de remontée Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
6	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'un groupe de 5 personnes (45/50 ans) qui souhaitent reprendre une activité sportive et apprendre la plongée (Niv 1). Le club vous demande d'organiser un cursus au cours du 1er trimestre de la saison pour permettre à ces personnes : - Apprendre l'utilisation des palmes - Avoir un entraînement nage avec palme pour retourner une forme physique Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
7	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation N1 d'une personne qui a récemment réalisé un baptême dans la piscine du club. Après une séance consacrée à faire le point sur ses acquis, vous convenez avec votre élève des compétences suivantes à développer : - Evoluer dans l'eau et se propulser - Maîtriser sa ventilation en immersion

	Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
8	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'une personne qui commence une formation de niveau N1. Sportif et aquatique, l'élève a réalisé son baptême et sa première séance avec beaucoup d'aisance. Après une séance consacrée à faire le point sur ses acquis, vous convenez avec votre élève des compétences suivantes à développer : - S'équilibrer : la gestion du gilet de stabilisation - S'immerger Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
9	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'une personne qui a commencé une formation de niveau N1. Après une séance consacrée à faire le point sur ses acquis, vous convenez avec votre élève des compétences suivantes à développer : - S'équiper : le capelage / décapelage - Se propulser : le palmage en immersion Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
10	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'une personne qui a commencé une formation de niveau N1. Après une séance consacrée à faire le point sur ses acquis, vous convenez avec votre élève des compétences suivantes à développer : - S'immerger : technique du phoque - Retourner en surface Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
11	Votre Club vous confie l'organisation de quelques séances du cursus de formation d'une personne qui a commencé une formation de niveau N1. Après une séance consacrée à faire le point sur ses acquis, vous convenez avec votre élève des compétences suivantes à développer : - Se mettre à l'eau - Se ventiler

	Présentez l'organisation (contenu, la durée, la chronologie, les moyens, etc ...) que vous envisagez pour ce cursus de formation et vos choix pédagogiques.
--	---

Annexe 4 - Evaluation et suivi du module « pédagogie organisationnelle »
Organisation de l'activité

Moniteur :

Date :

Stagiaire :

Sujet	
Thèmes et commentaires	Evaluation
Organisation proposée	
Réalisable/applicable	
Commentaires :	S A M I
Appropriée/cohérente	
Commentaires :	S A M I
Rôles et moyens matériels	
Rôles et responsabilités de chaque intervenant	
Commentaires :	S A M I
Les moyens matériels pertinents et suffisants	
Commentaires :	S A M I
Réglementation et sécurité	
Respect de la réglementation	
Commentaires :	S A M I
Mise en place d'une sécurité	
Commentaires :	S A M I
Qualités pédagogiques	
Planning de la formation bien établi	
Commentaires :	S A M I

Planning de la ou des séances bien établi	
<i>Commentaires :</i>	S A M I
Progression pédagogique respectée	
<i>Commentaires :</i>	S A M I
Clarté de la démarche	
<i>Commentaires :</i>	S A M I
Sujet	
Objectif(s) du sujet atteint(s)	
<i>Commentaires :</i>	S A M I

Commentaires :

- S :** Satisfaisant (pas, ou peu de conseil à apporter)
A : Acceptable (certains aspects ne sont pas abordés ; des conseils/de l'expérience sont encore nécessaires)
M : Moyen (manque de structure et/ou d'analyse ; il faut guider le stagiaire pour qu'il prenne conscience)
I : Insuffisant (non traité ; hors sujet ; contraire au rôle du moniteur)

Annexe 5 - Gestion actuelle des frais d'organisation

L'organisation d'un SRI est une coopération entre la CTR (en responsabilité de la formation des cadres) et les CTD qui peuvent mettre à dispositions des stagiaires les moyens de formation.

Cette coopération est également présente pour la question budgétaire :

- L'organisateur élabore un budget prévisionnel, en utilisant le fichier modèle (téléchargement : <https://ffesm-ctr-hdf.fr/index.php/fr/>) ;
- La CTR alloue un budget de 250€ par action et prend en charge les frais de transport et repas des instructeurs et animateurs E4 ;
- Les frais de participation des stagiaires sont de 30€ pour la journée (comme pour les stages en situation E3).

SUIVI DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT

- **Mars 2024 :** Création du document par Laurent Pierret & Fabrice Durry
(Version 1.0)
- **Juin 2024 :** Ajout de la note sur l'utilisation de « NT » dans l'annexe 1
(Version 1.1)
- **Juillet 2024 :** *Avis favorable collège des Instructeurs Régionaux des Hauts-de-France*
(Version 1.2)